

Yves Thiaux, métallier, allie deux passions : celle de son métier et celle pour les chauves-souris, pour lesquelles il confectionne des grilles de protection. Fort de cette expérience et 75 grilles posées, il nous livre ici sa méthode et de nombreux conseils pour réussir une protection efficace, sans entraver la libre circulation des chauves-souris.

Yves Thiaux



Métallier à Lannédern (29), il est arrivé au GMB dans les années 1990 par le biais de son métier. L'association lui a en effet demandé d'installer des grilles pour la protection de gîtes à chauves-souris.

Il s'est tout de suite intéressé aux chiroptères, à tel point que quelques dizaines de grilles plus tard, il est devenu membre actif (comptages de colonies etc.) puis depuis peu administrateur de l'association.

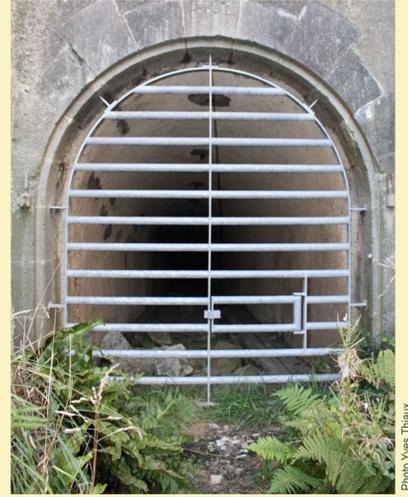
Yves préparant la descente dans un puits pour compter les Grands rhinolophes

Yves préparant la pose d'une grille dans une ancienne ardoisière des Monts d'Arrée.



1 Structure des grilles

- **Ossature périphérique** en fer plat de 50 x 10 mm.
- **Espacement** d'environ 100 mm entre l'ossature et le support (pierres, béton, roche).
- **Barreaudage horizontal** en tube rond de 40/49 (48,3 x 2,9). Le choix de tubes ronds permet de gêner le moins possible l'écholocation des chauves-souris.
- **Espacement des barreaux** horizontaux :
 - **En partie basse** : 110 mm maximum, espacement souhaitable sur une hauteur supérieure à 1 mètre, afin de limiter l'accès des personnes. 110 mm est primordial pour éviter l'accès aux jeunes enfants.
 - **En partie haute** : supérieur à 110 mm (allant jusqu'à 180 mm maximum autorisé par les normes NFP). Pour faciliter l'accès aux chauves-souris de grande taille comme le grand rhinolophe, un espace de 150 mm semble judicieux.
- Un **montant central** est impératif lorsque la grille a une largeur supérieure à 1500 mm. Les barreaux d'une longueur et d'un espacement supérieur deviennent vulnérables et peuvent être tordus avec un outil comme par exemple un cric.
- Toutes les grilles doivent être **galvanisées à chaud** (par immersion) afin d'éviter la corrosion.
- Dans la mesure du possible il faut **éviter toutes opérations de soudure sur site**, afin de minimiser les risques de corrosion ultérieure.



2 Fixation des grilles

- Les **pattes à sceller** sont à poser à l'aide d'un ciment traditionnel ou bien avec une résine époxy à prise rapide. Type de fixation à privilégier dans le cas de roches irrégulières (cavités).
- Les **pattes chevillées** doivent ne pas pouvoir être démontées. Le choix doit se porter sur des chevilles goujons qui ont l'avantage de ne plus pouvoir être retirées une fois introduites dans les percements, même après dévissage de l'écrou. Type de fixation facilitant la pose dans le cas de maçonnerie en pierres ou de murs en béton (surface planes) : fortifications, tunnels, blockhaus...



Pattes scellément



Pattes chevillées

4 Divers

Seuil des grilles

Dans certains cas il est nécessaire de créer sous la grille un seuil en béton pour éviter que des visiteurs ne creusent en dessous.

Panneaux

Bien qu'il soit préférable de ne pas divulguer la localisation des gîtes, la pose de panneau d'information s'avère nécessaire pour expliquer les raisons de l'interdiction et éventuellement éviter certaines effractions. Le panneau (autocollant à placer sur support rigide) doit être placé à au moins 1 mètre de la grille pour éviter toute détérioration.



Photo Yves Thiaux

3 Portillon d'accès

Il doit permettre l'accès du site aux personnes autorisées.

Ses dimensions devront être d'environ 500 x 500 mm.

Dans le cas de petites grilles, on pourrait être tenté de réaliser une grille entièrement ouvrante. Mais le portillon reste préférable, car il est plus difficilement sujet au vandalisme.

- **L'axe de rotation** : généralement l'axe est en fer rond de 20 mm de diamètre. Il est dans ce cas très vulnérable sur les sites à forte pression, car il peut être découpé à l'aide d'une simple scie à métaux.

Un axe en tube de 21 mm de diamètre **rempli de ciment** peut alors être dissuasif (une scie à métaux entame le tube et dès que les dents de la scie entrent en contact avec le ciment, la lame ne coupe plus).

Dans les cas extrêmes, il peut être envisagé d'utiliser un axe en tube de diamètre plus important (27 ou 34 mm) toujours rempli de ciment avec en plus une **protection du point de rotation** par une pièce métallique soudée masquant l'accès à l'axe.

- La fermeture par **cadenas rectangulaire** de 90 mm avec une anse en acier cémenté et protégé par une coque en acier de 10 mm d'épaisseur s'avère très efficace.

Le cadenas, élément doté d'une mécanique très fine, demande une attention particulière. Il est très souvent exposé à une atmosphère humide et/ou saline, et de plus il n'est utilisé qu'une voire deux fois par an. Il nécessite donc un entretien à chaque visite du site.

Pour en savoir plus, consultez la fiche technique : <http://gmb.asso.fr/PDF/Thiaux2009Fichetechniqueentretien-cadenas.pdf>



Photo Yves Thiaux

Dégrippant graisse et tepince... il faut penser à se munir de ce matériel avant toute visite de site.



Photo Yves Thiaux

Photo Yves Thiaux

Photo Yves Thiaux

Photo Yves Thiaux

Quelques précisions...



- 1997 : premier site protégé par Yves Thiaux : Kerdevot (Ergué Gabéric, 29)
- Donneurs d'ordre : GMB - Conseils Généraux du Finistère et des Côtes d'Armor, Office National des Forêts, Conservatoire du Littoral, Parc Naturel Régional d'Armorique, Communautés de communes de Crozon et de Beg ar C'hra.
- Départements d'intervention : 29 - 22 - 56
- Sites protégés (cavités et blockhaus) : 56
- Grilles posées : 75

De rares effractions

A notre connaissance, elles ont concerné quelques sites très touristiques :

- 3 axes de rotation sciés.
- 1 torsion d'un barreau avec un cric.
- 1 grille arrachée à l'aide d'un véhicule.



Photo Benjamin Ulien

Les grilles ont été posées dans le cadre de différents programmes, financés par des partenaires publics et privés.

La présente synthèse a été réalisée dans le cadre du Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne, financé par :



Réalisé par Yves Thiaux et Catherine Caroff (GMB) - octobre 2009 - Impression : ABC Sérigraphie (Moriaix).

Remerciements

L'ensemble des financeurs et des propriétaires de sites.

Photo Yves Thiaux